

CHARGE DE MISSION

« ACCOMPAGNEMENT DES STAGES A L'ETRANGER »

1/ CONTEXTE ET PERIMETRE DE LA MISSION

Partir en stage ou trouver un emploi à l'étranger est très enrichissant professionnellement. La démarche d'étoffer son livret de compétences et de capitaliser des acquis de la mobilité comme un moyen efficace pour accroître l'employabilité.

Le stage est obligatoire et fait partie des maquettes des formations à La Rochelle Université. Si les dispositifs de mobilité internationale sont nombreux dans notre université, et leur efficacité reconnue, ils demeurent insuffisamment visibles et coordonnés, d'une part, et bénéficient peu à l'ensemble de nos étudiants, d'autre part.

L'enjeu de cette mission est de permettre un meilleur accès à la mobilité en stages des étudiants de tous les niveaux académiques de La Rochelle Université que ce soit en laboratoire académique, entreprise publique ou privée, association, etc.

Le suivi, le bilan à mi-parcours ainsi que l'évaluation des lieux de stage permettent d'analyser les conditions de fonctionnement de partenariats efficaces afin d'élargir et de rendre visible l'offre de mobilité en stage à l'étranger.

Le chargé de mission aura pour rôle de venir en appui au VP RI et au Président de l'Université dans la coordination de l'ensemble des activités en lien avec les stages à l'étranger.

Le chargé de mission s'appuiera sur son expertise et sa légitimité pour mobiliser les acteurs socio-économiques et faire en sorte que les partenariats avec des acteurs de La Rochelle Université s'établissent et se pérennisent de manière optimale.

Cette mission sera menée en interaction immédiate avec le directeur de la DRI-EF et tous les acteurs académiques en relation avec les échanges internationaux (y compris le projet EU-CONEXUS).

2/ OBJECTIF ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Identifier les freins à la mobilité internationale, par exemple difficultés d'accès aux dispositifs existants, financement des séjours et la maîtrise de la langue...
- Soutenir les compétences de nos étudiants à l'international ainsi que le développement des stages à l'étranger dans tous les domaines ayant attrait à toutes

les formations dispensées à La Rochelle Université dont le stage est identifié dans la maquette pédagogique.

- Coordonner l'équipe locale sur les volets : stages, relations internationales...
- Renseigner les étudiants sur le financement du stage et les aides possibles « le coût du stage adapté à chaque pays étranger »
- Entretenir le réseau international développé au sein de La Rochelle Université.
- Produire des livrables et effectuer des bilans sur l'activité « stages à l'étranger de l'université » »
 - o Avant le stage: rapport des sondages réalisé auprès de nos partenaires sur les trois dernières années, les ambassades de France, les chambres de commerce et d'industrie françaises basées à l'étranger, les alliances françaises à l'international
 - o Après le stage : rapport d'évaluation des lieux de stage à l'étranger de tous les étudiants en réalisant un sondage auprès de nos étudiants avant la fin de leur stage à l'étranger. Ce rapport permettra aux formations d'entrer dans une démarche qualité et fournira, sous forme de fiches pratiques, des éléments tels la la qualité du stage, de l'accueil, du prix du loyer, ...

3/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Le travail sera mené en étroite relation avec la direction des Relations Internationales Europe et Francophonie (DRIEF), la Direction de l'Orientation et Insertion (POI) ainsi que la Vice-Présidence Relations Internationales, en liaison avec les acteurs de coordination des - filières socio-économiques.

Le chargé de mission bénéficiera du soutien de la présidence pour cette mise en œuvre. Il participera aux réunions propres au projet (Instances de gouvernance innovation développement socio-économique, coordination locale et internationale).